

Henry® CM100

**Membrane de toiture et d'imperméabilisation,
liquide, élastomère et à prise rapide**

Propriétés physiques : conforme aux normes ASTM C 836 et CAN/CGSB 37.58, Miami Dade County

- Couleur	Brun	- Point d'inflammabilité en vase ouvert	>232°C (450°F)
- Teneur en solvant	0 %	- Maximum C.O.V.	<40grammes/litre
- Teneur en solides	97%	- Allongement de rupture (ASTM D412)	575%
- Taux d'application	<u>Avec toile de renfort</u> -à l'horizontale : 120 mils (3 mm) système à armature textile total -à la verticale : 120 mils (3 mm) <u>Couche simple</u> À l'horizontale : 120 mils (3 mm) À la verticale : 60 mils (1,5 mm)	- Reprise élastique (ASTM D412)	95%
- Pouvoir couvrant	Environ 0,64 m ² /L (26 pi ² /gal US) à 60 mils 0,32 m ² /L (13 pi ² /gal US) à 120 mils	- Dureté Shore A (ASTM C661)	Min 60
- Température d'application minimale	3°C (37°F)	- Résistance au pelage après immersion dans l'eau (ASTM C836)	Essai réussi
- Temps de prise	à 50% h.r. 22°C (72°F) à 60 mils <u>1^{ère} couche avec toile de renfort (60 mils)</u> 1 heure 3 heures <u>Couche simple/de finition (120 mils)</u> 1 heure 12 heures *Laisser sécher 24 heures au frais et à faible humidité	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96) Procédure A (vase sec) Procédure B (vase humide inversé)	Pellicule de 3 mm (120 mils) 3,09 ng/Pa m ² sec. (0,054 perms) 20,6 ng/Pa m ² sec. (0,36 perms)
Prise initiale	3 heures	- Résistance à la pression hydrostatique (ASTM D5385)	>0,69 MPa (100 psi)
Fin de prise	<u>Couche simple/de finition (120 mils)</u> 1 heure 12 heures *Laisser sécher 24 heures au frais et à faible humidité	- Capacité de pontage de fissures à basse température (ASTM C 836)	Aucun craquage Aucune fissuration Aucune perte d'adhérence
- Souplesse et adhérence à basse température, (ASTM D4388) à -10°C (13°F)	Aucune fissuration Aucune perte d'adhérence Aucune délamination	- Inflammabilité (mouillé)	Ininflammable

Description

Henry® CM100 est un composé imperméabilisant, séchant rapidement à l'humidité, exempt de solvant, élastomère et à une seule composante, conçu pour offrir une alternative d'application à froid aux systèmes de membranes caoutchoutées appliquées à chaud ou pour remplacer les systèmes conventionnels de feutre de toiture appliqué à chaud au guipon ou de revêtement préformé. **Henry® CM100** s'applique en deux couches avec toile de renfort ou en une seule couche, et durcit en réaction à l'humidité atmosphérique pour former une membrane monolithique, caoutchouteuse, robuste et étanche.

Caractéristiques

- Sans solvant
- Peut s'appliquer sur du béton fraîchement en place ou humide
- Membrane à prise rapide et s'appliquant à froid
- Ne dégage que très peu d'odeur
- Membrane bitumineuse, caoutchoutée et monolithique
- Excellente adhérence à la plupart des surfaces de construction, comme le béton, la pierre, le bois, le ciment et le métal
- Sécuritaire lorsqu'utilisée dans des espaces confinés ou difficiles à atteindre

Utilisations

Henry® CM100 peut être utilisée comme membrane de toiture et comme membrane imperméabilisante sur des surfaces horizontales ou verticales. Elle présente une excellente alternative d'application à froid aux assemblages s'appliquant à chaud.

Emballage

Henry® CM100 est offert en contenants de 18,93 L (5 gallons).

Restrictions

La membrane **Henry® CM100** doit être protégée par un revêtement approprié. Elle n'a pas été conçue pour être exposée à l'air libre de façon permanente bien qu'une fois durcie, elle puisse supporter la circulation légère et occasionnelle de piétons et de véhicules légers munis de roues en caoutchouc. Ne pas appliquer sur un substrat mouillé ou contaminé. La température du substrat doit être de plus de 2°C (35°F) et à la hausse et de 15°C (5°F) et à la hausse au-dessus du point de rosée. Il se peut que la membrane **Henry® CM100** ne soit pas compatible avec certains produits bitumineux. Veuillez consulter Henry avant d'utiliser la membrane **Henry® CM100** avec d'autres produits. La durée de conservation de **Henry® CM100** est de six (6) mois dans des contenants n'ayant pas été ouverts et qui sont entreposés dans un endroit sec. Le béton isolant léger n'est pas un substrat acceptable.

Préparation du substrat

Les substrats acceptables sont le béton coulé en place, le béton préfabriqué, les panneaux de gypse et le contreplaqué. Traiter les joints, les fissures et les joints de dilatation selon les directives du devis type. Allouer une période d'au moins 24 heures pour permettre au substrat de béton de sécher après le mûrissement à l'eau sur les platelages ou après avoir enlevé les coffrages.

La surface doit être suffisamment lisse. Le béton doit avoir été fini à la taloche ou par un procédé similaire. Les surfaces rugueuses ont tendance à favoriser l'emprisonnement de l'air pendant l'application, ce qui peut entraîner la formation de piqûres dans la membrane imperméabilisante; de plus, ce type de surface requiert une plus grande quantité de matériau. Avant l'application de **Henry® CM100**, s'assurer que le substrat est propre, sec et exempt d'eau de ruissellement, de glace, de neige, de givre, de poussière, d'huile, de graisse, de produit de cure ou de toute autre substance étrangère pouvant affecter l'adhérence de la membrane.

Application

Pour plus de détails sur l'application, consulter le devis type et les détails architecturaux du **Henry® CM100**. Pour faciliter l'application, tempérer les matériaux à température ambiante avant de les utiliser. Pour les applications à la verticale, utiliser la truelle à bords droits, le rouleau ou le racloir à bord lisse muni d'un long manche. **Pour les applications à l'horizontale, seuls le racloir ou la truelle à bords droits sont approuvés.**

Deux systèmes peuvent être utilisés pour l'application de la membrane **Henry® CM100**. Le système renforcé à l'aide d'une toile de renfort est utilisé pour l'imperméabilisation de toitures ou de structures en sous-œuvre, comme les garages de stationnement à étages, les tabliers d'estrade, les toitures-terrasses et les applications de toiture inversée. Les systèmes à une seule couche sont utilisés pour les applications d'imperméabilisation générales, comme les murs de fondation et les bacs à plantes.

Système avec toile de renfort :

Le système avec toile de renfort consiste en deux applications de **Henry® CM100**, renforcées de **Toile polyester Polyfab de Henry®** et de membrane solin **990-25** au besoin.

Application horizontale – Verser **Henry® CM100** sur le substrat à couvrir et étendre uniformément à l'aide d'un racloir à bord lisse ou d'une truelle à bords droits. La première couche doit être d'une épaisseur minimale de 60 mils (1,5 mm). Y noyer immédiatement la toile polyester en faisant chevaucher de 6 mm (½ po) maximum et en pressant fermement pour obtenir un contact total. Laisser sécher cette première couche puis appliquer la deuxième couche à une épaisseur minimale de 60 mils (1,56 mm). Laisser cette couche de finition sécher pendant 24 heures avant de la recouvrir d'un rang de protection de **G100s/s, 990-31, GR08 de Henry® ou d'un panneau bitumineux semi-rigide**. Afin de protéger le rang de protection contre le soulèvement sous l'action du vent, faire adhérer avec des noisettes de **CM100**.

Application verticale – Étendre une première couche de **Henry® CM100** à une épaisseur minimale de 60 mils (1,5 mm). Y noyer la toile polyester ou la membrane solin et presser fermement pour obtenir un contact total. Coller les chevauchements de membrane solin à l'aide de **Henry® CM100**. Laisser la première couche sécher avant d'appliquer la deuxième couche à une épaisseur minimale de 60 mils (1,5 mm). Poser la couche de protection si nécessaire, après que la membrane **Henry® CM100** ait complètement durci.

Système à une seule couche :

Le système à une seule couche consiste en une application de **Henry® CM100** avec l'ajout de membrane solin **990-25** au besoin.

Application horizontale – Verser **Henry® CM100** sur le substrat à couvrir et étendre uniformément à une épaisseur uniforme de 120 mils (3,0 mm). Laisser cette couche sécher pendant 24 heures avant de la recouvrir d'un rang de protection de **G100s/s, 990-31, GR08 de Henry® ou d'un panneau bitumineux semi-rigide**. Afin de protéger le rang de protection contre le soulèvement sous l'action du vent, faire adhérer avec des noisettes de **CM100**.

Application verticale – Étendre une couche uniforme de **Henry® CM100** à une épaisseur minimale de 60 mils (1,5 mm). Poser la couche de protection si nécessaire, après que la membrane **Henry® CM100** ait complètement durci.

Remarque : afin d'obtenir de meilleurs résultats lors de l'application de la membrane CM100 par temps froid ou à faible humidité atmosphérique, pulvériser en un fin brouillard de l'eau sur la surface de la membrane CM100 humide, ce qui accélère le processus de durcissement. Veiller à ce que l'eau ne stagne pas. Ne pas pulvériser de brouillard d'eau lorsque la température est en dessous du point de congélation ou lorsque du gel est prévu dans les 24 heures suivant l'application de la membrane CM100.

Protection

S'il y a un risque que la membrane soit endommagée en cours de construction, il faut protéger les surfaces horizontales et verticales contre tout danger de perforation, à l'aide du **Panneau de drainage Bakor/Henry**, de la **Toile filtrante GR08** ou du panneau de protection **990-31**, selon les conditions. Ne travailler qu'à partir des panneaux de protection ou des feuilles déjà en place.

La membrane CM100 doit être laissée à durcir pendant 24 heures avant la pose de la couche de protection. La membrane **Henry® CM100** doit être protégée adéquatement lors des activités de construction et de l'installation du terrain de recouvrement. Les couches de protection acceptables sont **G100s/s, 990-31, GR08 de Henry® ou d'un panneau bitumineux semi-rigide**. Communiquer avec les Services techniques Henry si le produit est utilisé sous du pavage à chaud.

Nettoyage

Utiliser des essences minérales ou du soyate de méthyle.

Mise en garde

NE PAS DILUER. Ne pas chauffer les contenants ni les entreposer à des températures supérieures à 38°C (100°F). **PEUT ÊTRE DANGEREUX SI AVALÉ.** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC UN MÉDECIN. Utiliser des mesures de protection pour éviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec les yeux, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins. OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX!

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

GARANTIE LIMITÉE SUR LE PRODUIT ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Un grand nombre de facteurs peuvent affecter la performance du présent produit – comme les conditions météorologiques, la qualité de l'exécution, l'équipement utilisé et la condition préalable du substrat – facteurs qui sont hors de notre contrôle. Nous, le fabricant, garantissons seulement que nous remplacerons, sans frais, tout produit présentant un défaut matériel dû à sa fabrication initiale dans les 12 mois suivant la date d'achat, sous réserve que ledit produit ait été appliqué conformément à nos directions écrites pour les utilisations recommandées comme convenant audit produit. La preuve d'achat doit être fournie. STIPULATION D'EXONÉRATION DE CONDITIONS/GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE CONDITION OU GARANTIE EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE CONDITION OU GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. PERSONNE, Y COMPRIS LE FABRICANT, N'AURA QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT, Y COMPRIS POUR CAUSE DE NÉGLIGENCE OU DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUT MÉSUSAGE, TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI DE REMPLACEMENT OU AUTRE, AU-DELÀ DU REMPLACEMENT DUDIT PRODUIT. SI L'ACHETEUR N'ACCEPTE PAS LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, IL PEUT RETOURNER TOUS LES CONTENANTS OU EMBALLAGES DU PRODUIT ACHETÉ AFIN D'EN OBTENIR PLEIN REMBOURSEMENT DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'ACHAT. LA RÉTENTION DU PRODUIT AU-DELÀ DUDIT DÉLAI DE 30 JOURS, OU L'UTILISATION DU PRODUIT, CONSTITUE UNE ACCEPTATION DES CONDITIONS ET DES CLAUSES EXONÉRATOIRES DE LA GARANTIE LIMITÉE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ OFFRE À L'ACHETEUR LE RECOURS EXCLUSIF POUR TOUT CE QUI SE RAPPORTE AU PRÉSENT PRODUIT. Dans la mesure où quelque partie que ce soit de la présente GARANTIE LIMITÉE SUR LE PRODUIT ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ est reconnue non exécutoire en vertu de la législation du lieu de l'achat du produit, ladite partie sera expurgée et le reste des présentes conditions demeureront pleinement applicables. Dans les limites autorisées par la loi, la durée de toute condition ou garantie implicite est limitée à la durée de la garantie expresse de Henry.